

# De bonnes Sources

MAGAZINE MUNICIPAL DE GUÎTRES  
N°7 Janvier/Février/Mars 2022



**ACTUS** / p.5

En altitude

**DOSSIER** / p.6-7

**L'AVENIR DES LOGEMENTS SOCIAUX**



**ACTUS** / p.4

À votre écoute



**SPORT** / p.10

Champion de France



## De bonnes Sources

Magazine municipal de Guîtres

Janvier/Février/Mars 2022

### SOMMAIRE

<b>Édito</b>	2
Hervé Alloï	
<b>REGARDS</b>	3
Marché de Noël	
Vœux 2022	
Cérémonie du 11 novembre	
Palmarès des maisons fleuries	
<b>ACTUS</b>	4
Vos idées nous intéressent	
Une fierté inédite au collège	
<b>ACTUS</b>	5
Les Montagnards sont là	
La RD10 rouverte en 2022	
<b>DOSSIER</b>	6 et 7
L'avenir des logements sociaux	
Préserver le service public	
Les logements sociaux en chiffres	
Garantie pour les locataires	
La commune participera aux attributions	
Trois questions à Marianne Lavallée	
<b>FOCUS</b>	8
Un œil avisé sur l'habitat	
Didier Lalande nouveau conseiller	
Jeux d'enfants	
<b>VIVRE ENSEMBLE</b>	9
Se sentir entouré pour se sentir bien	
Donneurs de sang	
À noter	
Recensement	
<b>ASSO/SPORT</b>	10
Jules Avril, futur Verstappen ?	
Les « fous du volant »	
Le gymnase présenté à ses usagers	
<b>ÉCONOMIE, TOURISME</b>	
Des p'tits chiens aux p'tits soins	
C'est nouveau	
Guîtres sur la toile	
<b>La photo des Guîtres</b>	12
<b>Agenda</b>	12
<b>Etat-civil</b>	12
<b>D'hier à aujourd'hui</b>	12

#### Mairie de Guîtres

8 Grand Rue, 33230 Guîtres

Tél. 05 57 69 10 34 - contact@guîtres.fr

#### Directeur de publication

Hervé Alloï

#### Création graphique

SOADDICT - Sonia AHEHEHINNOU

sonia@soaddict.com

#### Photos

D.R; AdobeStock, Freepik

#### Impression

Raynaud Imprimeurs

T 05 49 06 10 66



10-31-1336

# • Édito



## ET SURTOUT LA SANTÉ...

On était sorti du tunnel, les masques, les embrassades à distance, les gestes barrières, les rencontres impossibles et tutti quanti, c'était fini, derrière nous... Et Patatras ! Un nouveau variant, de nouvelles craintes, de nouveaux cas, de nouvelles restrictions, des annulations obligées...

J'ajouterai donc « *Et surtout la santé* » aux vœux de bonne année qu'au nom de toute la Municipalité et du personnel communal j'ai le plaisir de vous adresser. Bonne année 2022, qu'elle vous permette, malgré cette crise sanitaire qui nous colle à la peau depuis deux ans, de vivre bien dans votre commune, d'y trouver votre place, de vous sentir entourés.

Nous vous accompagnerons, s'il le faut, pour y parvenir et mettrons tout en œuvre pour que les difficultés du moment, même si elles sont persistantes, ne soient pas d'infranchissables barrières à la vie collective, au lien social tellement importants.

2022 sera une année charnière dans le mandat car, après les premières et belles réalisations de 2021 (city-stade, port, guinguette, activités nautiques, éclairage public, toiture de l'Abbatiale, voirie, etc.) nous allons franchir un cap.

2022, ce sera le grand lancement des travaux de l'Abbatiale avec la reconstruction de la charpente Nord, de la toiture, la remise en état du système électrique, sans doute la destruction du garage mitoyen...

2022, ce sera la première tranche de la rénovation du complexe sportif des Gueytines dès le mois de février ou mars...

2022, ce sera la réouverture de la RD 10 avec les travaux (début prévu en avril) du Département.

2022, ce sera l'aménagement de l'ancienne école de musique (désormais appelée « Le Fronton ») en salle d'exposition et associative.

2022, ce sera, dans le dernier trimestre l'installation par La Cali d'un terrain synthétique à la plaine des sports.

2022 ce sera l'arrivée, au printemps, de jeux d'enfants l'un près du city-stade, l'autre en centre-bourg, ce sera le début d'un aménagement du jardin Combes, du cimetière, la remise en état du Parc du Souvenir.

2022 ce seront des spectacles, des concerts, un nouveau festival de chant choral à l'Abbatiale, notre fête communale du 15 août, bien sûr, ce seront des animations pour nos aînés.

J'en oublie assurément... 2022 sera une année pleine où l'ensemble de la Municipalité travaillera à votre bien-être et à poursuivre le renouveau de notre commune dont nous pouvons et devons être fiers !

Bonne année ! Et surtout bonne santé !

**Hervé ALLOÏ**  
Votre Maire



## Le Père-Noël est passé à Guîtres

### Vœux annulés

### en raison du COVID

Ce ne sera pas pour cette année encore...

Suite aux préconisations de la Préfecture de Gironde, en raison du regain du COVID, la Municipalité ne pourra tenir la cérémonie de vœux qu'elle envisageait pour le samedi 15 janvier.

Ce sera, espérons-le, pour 2023 !

C'était presque Noël au balcon... Le soleil était de la partie pour le Marché de Noël, organisé par Émilie Ballion Teurlay, adjointe au Maire chargée du Développement économique, touristique et commercial.

Malgré quelques désaffections sans doute dues au passe sanitaire, ces deux journées des 18 et 19 décembre ont permis de mettre en lumière la beauté de la place du Puits Henri-IV et ses potentialités quant à l'accueil futur et à demeure d'artisans.

Il faisait beau... mais il ne faisait pas chaud et la présence de stands de restauration (La Fourchette de Guîtres) et de vin chaud et crêpes (Casa Serna) était donc bienvenue.

### 170 colis distribués

C'est également dans le cadre des fêtes que l'équipe du CCAS, emmenée, par Marianne Lavallée a concocté 170 colis à l'adresse des aînés de notre commune, afin de leur faire un signe amical en cette période festive mais pouvant également exacerber les difficultés liées à l'isolement.

La commune ayant décidé d'annuler le repas des Aînés, début décembre, en raison des conditions sanitaires, ce colis gourmand, agrémenté de dessins d'enfants des écoles, a été livré à domicile par les élus qui ont ainsi pu souhaiter de joyeuses fêtes à ceux qui sont la mémoire et une partie de notre identité communales.

## DANS LE RÉTROVISEUR



▲ Une belle cérémonie du 11 novembre, enfin publique, en présence de Madame Véronique Hammerer, députée de Gironde



▲ Bravo aux lauréats du concours des maisons fleuries  
5<sup>ème</sup> prix : Madame Émilie TAUZET, rue de la Banlieue ; 4<sup>ème</sup> prix : Monsieur Roland DIEHL, Grand-Rue ; 3<sup>ème</sup> prix : Monsieur Jacky CHANTECAILLE, rue Fonsadaise ; 2<sup>ème</sup> prix : Madame Daniela BOUVIER, rue Antoine-Jay ; 1<sup>er</sup> prix : Madame Maryse BARBECANNE, rue du Port.



## VOS IDÉES NOUS INTÉRESSENT

**Les habitants sont les premiers concernés par le projet urbain de Guîtres. Ils seront conviés, le samedi 5 février, à participer à une « balade urbaine » avec architectes et urbanistes afin de faire partager leurs idées, leurs besoins, leurs envies pour Guîtres.**

Notez-le, ce sera le samedi 5 février au matin... Ce sera l'occasion d'exprimer vos idées, vos envies, vos besoins pour le devenir du centre-bourg de Guîtres et ceci en participant, avec l'équipe d'architectes, d'urbanistes et de sociologues travaillant au projet urbain guîtraud (financée par le Département), à une « balade urbaine » (rendez-vous à 9h30 en mairie).

Le but sera de se rendre sur les lieux stratégiques du projet urbain : centre-bourg historique, place du puits Henri-IV, avenue de l'Isle, plaine des sports des Gueytines, etc. Chacun aura alors tout le loisir de transmettre ses remarques quant au devenir de notre commune.



▲ Lors de l'accueil des nouveaux habitants, le 20 novembre, une balade avait déjà été organisée (et appréciée par les nombreux participants) pour évoquer les projets de la commune dans le centre bourg.

« Nous avons déjà fait une telle balade lorsque nous avons accueilli les nouveaux habitants de la commune, explique le Maire, Hervé Alloy. Nous avons pu expliquer les projets.

Là ce sera un peu différent car ce sont les habitants eux-mêmes qui exprimeront ce qu'ils désirent voir se développer dans le cadre de notre projet urbain. D'ailleurs, il est prévu que les élus ne soient pas présents à cette balade. »

Suite à cette promenade collective, des ateliers seront proposés aux habitants, au printemps, pour hiérarchiser toutes les remarques et propositions qui auront pu être faites, débattre de leur opportunité et les intégrer ou non dans le projet urbain : « Ce temps de concertation est indispensable, estime le Maire, à la réussite des projets de notre commune. Ce sera à la fois studieux et convivial. »

**En raison de la crise sanitaire, une jauge de 25 personnes sera respectée durant la balade urbaine. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant en mairie de Guîtres afin d'y participer.**

## UNE FIERTÉ INÉDITE AU COLLÈGE

« Madame, la Rectrice, tous ces documents, c'est pour vous montrer notre fierté d'être collégiens à Jean Aviotte... » Lors de sa visite, le 9 décembre dans le cadre de la journée de la Laïcité et de l'inauguration de la fresque (œuvre de Yannick Tarche, professeur et d'élèves de 4<sup>ème</sup>, Mme Anne Bisagni-Faure, rectrice d'académie a vu que le collège Jean-Aviotte de Guîtres allait dans le bon sens...

C'était une première : jamais un recteur (ou une rectrice) n'était venu jusque-là au collège, un signe supplémentaire de la mutation très positive de l'établissement depuis l'arrivée de Samuel Rottier, le principal.

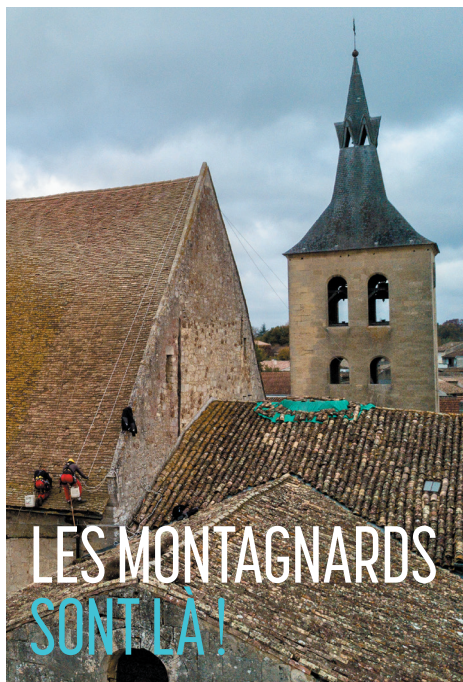


Ces événements inédits s'accompagnent de résultats : le collège Jean Aviotte qui compte 465 élèves, 403 demi-pensionnaires et 30% d'élèves boursiers, n'hésite plus à se lancer des défis. Comme d'obtenir des certifications comme la première « carotte » Ecocert dans le

cadre de la restauration scolaire « bio » et responsable : « Nous aurons les deux carottes suivantes dans peu de temps », assure le principal.

Le deuxième a été de redonner des couleurs au collège, dans les cours de récréation tout particulièrement. Le troisième défi et non des moindres est celui des résultats scolaires. Le taux de réussite au Brevet, de 75,8% en 2019, est passé, cette année à 86,6% et le collège a amorcé, par ses résultats, une superbe remontée dans le classement girondin, gagnant 66 places et se rapprochant de la première moitié du classement. Il y a, en effet, de quoi être fier !





**Les grandes manœuvres ont commencé. Le chantier de restauration de l'Abbatiale Notre-Dame démarrera sérieusement dans les mois qui viennent. En attendant, des « cordistes » ont régalé Guîtres par leurs prouesses... et leur équilibre pour démolir la toiture de l'édifice.**

C'est parti et c'est bien parti... L'Abbatiale a déjà changé (voir page 12) alors que le chantier de restauration n'a pas encore commencé. Les travaux de reconstruction de la charpente et de la toiture Nord (au-dessus du chœur) démarreront à l'automne. D'ici là, il faut encore définir précisément le programme de cette première tranche et lancer les appels d'offres pour les entreprises : « *Nous nous attaquerons à la charpente et la toiture Nord*, indique ainsi Jean-Philippe Duban, adjoint à l'Urbanisme et au Patrimoine communal, *à l'électricité et procéderons à la destruction du garage mitoyen à l'abbatiale ce qui permettra l'aménagement d'un nouveau passage.* »

Les grandes manœuvres ont également commencé pour les recherches de financement : « *Cette première tranche avoisinera 1,2 million d'euros*, estime Hervé Alloy, le Maire. *Nous avons lancé les premières bouteilles à la mer lors du comité de pilotage de l'abbatiale et les retours de la DRAC, de la Région, du Département, de la Cali, sont plutôt favorables. J'ai d'ailleurs écrit à Madame la Préfète pour lui demander une dérogation pour franchir*

*la barre des 80% de subventionnement. Nous sommes également en relation avec la Fondation du Patrimoine pour le lancement d'une campagne de mécénat.* »

### Vertige...

En attendant l'ouverture du chantier, la commune a lancé une opération de « démoussage » de la toiture, assurée par les « cordistes » de la société Extrem : « *Ce n'était pas un luxe*, explique Jean-Philippe Duban. *Par endroits il y avait dix à quinze centimètres de mousse et de fientes.* »

Les alpinistes ont parfaitement répondu aux attentes, régaland les curieux de leurs prouesses en altitude. Ce qui leur a permis d'ailleurs de déceler les vices cachés par la mousse : 900 tuiles ont ainsi été remplacées. Il en faudra 2000 qui seront apposées dans le cadre du chantier lui-même : « *Cela représente un coût supplémentaire important*, conclut le Maire, *mais qui est couvert par l'enveloppe annuelle que nous inscrivons au budget de la commune pour couvrir les « surprises » de notre vénérable Monument Historique.* »

## LA RD 10 ROUVERTE EN 2022

Lors d'une récente réunion avec le département, le calendrier de réouverture de la RD10, bloquée depuis quatre ans, a été précisé.

Les travaux débiteront au début du printemps : il s'agira dans un premier temps de consolider, chez le propriétaire, le terrain qui a glissé au moyen de pieux qui seront plantés à 8 mètres de profondeur.

Les concessionnaires de réseaux (Eau et assainissement) commenceront ensuite le travail sur les canalisations qui sera suivi du chantier de réfection en mai.

Objectif, ouverture de la route pour la rentrée des classes 2022 et peut-être avant si la météo se montre clémente.







## Préserver un service public de qualité

**Le maintien de la qualité du service public dans ses logements sociaux oblige la Municipalité à prendre d'importantes décisions.**

La commune a engagé de gros projets depuis plus d'un an. Elle agit également au quotidien en matière d'entretien, d'animation, d'action sociale et de logement. « *L'ambition de la Municipalité, dit Hervé Alloï, Maire de Guîtres, est d'offrir à ses concitoyens le meilleur service public possible.* »

Or s'il est un point qui pose question, c'est celui du logement social avec une particularité guîtraude : « *La commune compte 18% de logements sociaux, explique le Maire. Dont 22 logements, qu'elle gère directement en étant propriétaire. Si, bon an, mal an, nous y parvenons en assurant un quasi équilibre budgétaire, nous allons être confrontés, dès 2022 à des difficultés inédites.* »

### Des rénovations obligatoires

Ces logements, un patrimoine remarquable, sont vieillissants et nécessitent des rénovations. Mais surtout tous doivent être mis aux normes énergétiques à partir du 1er janvier 2022 : « *De très gros budgets, poursuit le Maire, évalués à 170 000 euros pour la rénovation énergétique. Nous nous refusons à endetter la commune et encore plus à augmenter la fiscalité. Ces coûts ne nous permettront plus d'assurer la qualité du service public.* »

La Municipalité ne découvre pas cette échéance. Elle la connaissait à son arrivée : « *Dès l'été 2020, nous avons pris contact avec des bailleurs sociaux, publics, dont c'est le « métier » de gérer les logements.* »

Ces derniers se sont montrés intéressés et ont proposé deux solutions : la mise en gestion du patrimoine ou la vente à l'un d'entre eux.

### Toujours dans le domaine public

« *Nous penchons pour la vente du patrimoine. Les propositions sont intéressantes. La mise en gestion ne réglerait pas le problème du coût des travaux qui demeurerait à notre charge. Avec une double pression, celle des locataires et celle du gestionnaire...* »

Ceci avec de vrais « garde-fous ». En premier lieu, travailler avec un bailleur social c'est l'assurance que le patrimoine demeurera dans le domaine public. Ensuite, ce n'est envisageable que si rien ne change pour les locataires sinon l'adresse où envoyer les loyers... « *La priorité, conclut le Maire, est de maintenir le niveau de service public. C'est ainsi que nous y parviendrons.* »



> Les logements sociaux de la commune de Guîtres occupent un riche patrimoine qui demeurera, en cas de vente à un bailleur social, dans le domaine public.



# LES LOGEMENTS SOCIAUX ?

**22** logements sociaux appartenant à la commune de Guîtres

**4** bailleurs sociaux contactés pour une vente potentielle. Deux ont fait une proposition d'achat.

**40 000** €, coût pour changer les radiateurs des logements sociaux, une des nombreuses obligations dues aux nouvelles normes énergétiques applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.



## Garanties pour les locataires

La préoccupation première de la commune dans le cas d'une vente des logements sociaux est d'offrir des garanties aux locataires. Les discussions avec les bailleurs sociaux, acquéreurs potentiels, ont permis de prévoir trois règles incontournables :

- Les locataires occupants demeureront dans leur logement ;
- Il n'y aura pas de hausse des loyers ;
- Les travaux de remise aux normes débiteront rapidement.

Les bailleurs sociaux mettront également en place un suivi social des locataires que la commune ne pouvait réellement assurer par manque de moyens humains.

## La commune participera aux attributions

En cas de vente, la commune continuera d'avoir son mot à dire dans les attributions des logements sociaux. En premier lieu parce que le bailleur acquéreur reprendra la (longue) liste d'attente des locataires potentiels.

Ensuite parce que la commune participera, avec le bailleur, à la commission d'attribution des logements sociaux qui se déroule régulièrement et lors de laquelle elle pourra faire valoir sa connaissance des dossiers.



## 3 QUESTIONS À...

**Marianne LAVALLÉE**, adjointe au Maire chargée de l'Action sociale et de la Culture

### **Est-il normal qu'une commune de 1700 habitants soit propriétaire et ait à gérer 22 logements sociaux ?**

C'est très rare voire unique. La gestion et l'entretien demandent une technicité, une expertise et une assise financière importantes. En général les communes sont propriétaires d'un ou plusieurs logements d'urgence mais ces dispositions ont leurs limites. Nous en avons eu l'expérience avec le local que nous avons à cet effet au port. La plupart du temps les communes délèguent à des bailleurs sociaux la gestion locative ou créent un office public HLM. Notre premier diagnostic à notre arrivée a montré que la mairie devait aussi absorber des dettes de loyer cumulées depuis de nombreuses années. Par ailleurs, très légitimement, les locataires des résidences sont en demande d'interventions techniques régulières que nous avons de plus en plus de difficultés à satisfaire de par la modestie de nos services et de nos finances.

### **Quelles ont été les réactions des bailleurs sociaux lorsque vous leur avez proposé la vente des logements ?**

Quatre bailleurs ont été contactés, trois ont répondu à notre démarchage. Ils ont tous relevé que les rénovations étaient faites avec goût et qualité. Deux ont été surpris par la qualité du patrimoine et charmés par l'atypisme des bâtiments. Ils ont répondu positivement au défi d'une rénovation aux normes et nous ont fait une proposition d'acquisition.

### **Pourquoi choisir la vente plutôt que la délégation de gestion ?**

Il ne s'agit pas de vendre à des « privés » mais à des bailleurs sociaux. Nous voulions absolument que ces logements demeurent dans le domaine public. Nous voulions aussi des garanties importantes pour les locataires. Ces bailleurs possèdent l'ingénierie pour rendre un service public de qualité, assurer la gestion de A à Z. Par ailleurs, d'importants travaux sont nécessaires pour répondre aux nouvelles normes énergétiques : changements de radiateurs, isolation des toitures. Entre chaque rotation de locataires, les logements sont à remettre au propre, à rénover : cela représente une somme conséquente qui demeurerait à notre charge si nous mettions le patrimoine en simple gestion. Par exemple, nous avons un logement à rénover : les devis s'élèvent à plus de 50 000 euros. Le pouvoir de négociation d'un bailleur social pour effectuer les travaux, s'assurer de prêts par rapport à la mairie n'est aucunement comparable. D'autant que nous sommes singulièrement vigilants sur nos emprunts.



## UN ŒIL AVISÉ SUR L'HABITAT



« Si nous voulons que notre commune soit belle et attractive, nous devons avoir un œil avisé sur l'habitat. Nous ne pouvons plus laisser faire n'importe quoi. La révision de notre Plan Local d'Urbanisme y veille. Nous avons également décidé de prendre des mesures, incitatives et coercitives pour motiver les propriétaires à s'engager dans la voie de la qualité et de la mise en valeur du patrimoine. » Le Maire est bien conscient que cette tâche sera longue. Mais le combat doit être mené.

### Inciter à la rénovation des façades

Le conseil municipal s'est exprimé à l'unanimité pour l'attribution d'aides aux propriétaires désireux de rénover leurs façades dans le centre-bourg : « Les personnes intéressées doivent nous faire parvenir un dossier nanti des devis de rénovation. Les aides peuvent être de 10% des travaux limitées à 750 euros. C'est toujours bon à prendre... Le règlement d'attribution est disponible en mairie. »

## Bientôt...



▲ Une jolie sauterelle géante sur la plaine des Gueytines, dès le printemps prochain.

Dans les mois qui viennent (fin du printemps), les jeunes enfants (3-10 ans) auront leurs jeux. La commune a d'ores et déjà réservé deux modules de jeux qui permettront de compléter les activités des jeunes après l'installation, l'an passé, du city-stade.

Ces modules seront installés pour l'un, sur la Plaine des Gueytines, à proximité du city-stade et pour l'autre dans le centre-bourg en un lieu encore à définir.

La commune travaille aussi, avec la Cali, à la mise en place d'une OPAH-RU (Opération programmée d'amélioration de l'Habitat), sur laquelle nous reviendrons.

### Contre l'insalubrité !

Voilà pour ce qui est de l'incitatif ! « Mais il faut aussi savoir montrer les dents, poursuit le Maire. J'ai décidé de déclarer la guerre contre le logement insalubre. Quand je vois certains appartements, je me dis que c'est loin d'être inutile ! »

Le conseil municipal a désigné Sandrine Bourseaud, conseillère municipale déléguée à la lutte contre le logement insalubre. Elle est chargée de visiter les logements et d'accompagner les locataires dans leurs démarches auprès des organismes agréés. « Autant, conclut le Maire, nous faciliterons la tâche des propriétaires attachés à la qualité, autant nous compliquerons celle de ceux qui ne le sont pas. »



**Didier Lalande,**  
nouveau conseiller

Le conseil municipal compte un nouveau membre suite à la démission de Mme Marie-Françoise Ranchou. Il s'agit de Didier Lalande, guïtraud de toujours et qui entame ainsi son quatrième mandat.

Très intéressé par les questions d'urbanisme et de travaux, Didier Lalande saura amener toute son expérience à l'équipe municipale.





## À noter

### ATTENTION AUX POUBELLES

Depuis la mi-décembre, des autocollants rouges ont été placés sur les poubelles qui, dans le centre-bourg, demeurent constamment sur le domaine public. Il y est précisé que le fait de ne pas rentrer ses poubelles sera désormais passible d'une amende de 35 euros. Sauf cas particulier d'impossibilité de les rentrer qui doit être expliqué par écrit à la mairie qui entrera alors en contact avec les propriétaires ou locataires pour trouver ensemble la meilleure solution.

### UN STOP POUR COMMENCER

Une nouvelle signalisation a été apposée rue Portail de la Barrière, à l'intersection avec la rue Blanche en arrivant de la direction de Bayas. Une première mesure pour ralentir la circulation. D'autres décisions ont été prises : déviation des véhicules de plus de 3,5 tonnes en provenance de Bayas sur la RD133 et, dans les mois à venir, un nouveau marquage de stationnement prévoyant des « écluses » devant permettre aux véhicules de se croiser plus confortablement.

### PLAN DE SAUVEGARDE

La commune étant sujette à plusieurs aléas naturels (inondations, glissements de terrains...) un plan de sauvegarde est en cours. Des courriers ont été envoyés aux personnes les plus exposées. Il convient, afin de finaliser le plan de sauvegarde, de renvoyer les documents remplis à M. Joël Verdon, à la mairie de Guîtres.

### En chiffres

**275** C'est le nombre de dons du sang collectés grâce à Guîtres « solidaire du Don du Sang ». 275 dont 15 nouveaux donneurs pour l'année 2021.

## SE SENTIR ENTOURÉ POUR SE SENTIR BIEN

**Le CCAS de Guîtres propose des animations et ateliers divers ouverts aux personnes retraitées de la commune.**

Ces activités seront encadrées et coordonnées par Eléna Laurière, agent social du CCAS qui a obtenu, l'an dernier, le Certificat National d'Animatrice en Gérontologie. Elle recevra l'appui de la toute nouvelle association Guître'En Part'Âges. Ces ateliers proposeront des activités et animations sur des sujets très divers : la nutrition, la photographie, le chant, le jardinage... et tous ceux qui viendront à l'idée de nos aînés.

Les personnes qui désirent participer et ont des difficultés pour se déplacer peuvent s'adresser au CCAS qui cherchera les meilleures solutions pour leur venir en aide.

### Quelques dates

**Janvier 2022** : Inscriptions par téléphone ou physiquement à la salle cuisine du Souvenir (Le 4) ; Portage de livres à domicile (Le 11) ; Papot'Âge autour d'un café, d'un thé, discuter, jouer, tricoter à la salle du Souvenir (Le 27)

**Février 2022** : Portage de livres à domicile (Le 8) ; Papot'Âge, salle du Souvenir, (Le 24)

**Mars 2022** : Portage de livres à domicile (Le 8) ; Papot'Âge, salle du Souvenir (Le 24)

**Informations et inscriptions auprès du CCAS au 05 57 56 19 47**

## Combien sommes-nous ?

**Le recensement de la population débute le 20 janvier**

Du 20 janvier au 19 février se déroulera le recensement dans la commune. Il sert à connaître précisément la population légale de Guîtres mais participe également à la détermination de la population nationale (cette année, le recensement a lieu dans 7 000 communes de moins de 10 000 habitants).

Les modalités sont simples : la commune a recruté quatre agents recenseurs qui, après avoir reçu une formation adéquate, passeront chez vous vous remettre une notice comportant vos identifiants de connexion pour remplir les formulaires directement sur le site internet [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)

**S'il ne vous est pas possible de remplir les formulaires par internet**, les agents vous laisseront les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels que d'habitants dans le logement. Ils repasseront récupérer les dossiers remplis.

Le recensement est sûr : vos informations personnelles sont protégées, les agents recenseurs étant, de plus, tenus au secret professionnel.

**Faites leur bon accueil, le recensement est une opération indispensable à la fois pour notre pays et pour notre commune.**





## JULES AVRIL, FUTUR VERSTAPPEN ?

« J'ai remporté le titre parce que j'ai été très régulier durant toute la saison. Ma force c'est le mental... » Malgré ses onze ans, Jules Avril, jeune Guïtraud, champion de France minime de karting possède une véritable lucidité lui permettant de considérer sereinement les événements. Il a le mental ce garçon, un mental qu'il travaille avec une sophrologue pour évacuer le stress.

Il a aussi la passion, héritée de son père Patrice, ancien pilote d'auto-cross et partagée à un moment par sa grande

sœur Laury. Et il a les pieds sur terre, notre jeune champion de France. Premièrement, il a remporté le titre, deuxièmement, il est sacrément sympa et troisièmement, son premier trimestre en 6ème, au collège Jean-Aviotte, vient d'être sanctionné par des félicitations. Pourtant ses (longs) déplacements ne facilitent pas la compatibilité entre son sport et les horaires scolaires...

La saison prochaine, Jules passera directement des minimes au National (« en sautant » la case « cadets ») et participera aux compétitions européennes, ici et là. C'est dire tout le bien que pense de

lui la FFSA, décelant les capacités d'un espoir national. Il ne se la joue pas pour autant. Car son équilibre lui permet de savoir que le chemin est long. Que le sport automobile est difficile et onéreux. Il sait que les weekends passés avec Patrice le papa, Laetitia la maman dans le camping-car sont peu comparables avec ceux de ses adversaires qui parfois frêtent des avions privés...

Mais il a le mental ! Et on l'a dit, il a les pieds sur terre. Lorsqu'on lui demande s'il va suivre les traces de Lewis Hamilton, il répond : « Verstappen plutôt. Hamilton, il a la grosse tête ! »



Ce club-là est en ligne de mire de la Fédération Française de Badminton. En bien ! Car pour cette dernière, le « Volant de l'Isle », le club de badminton guïtraud est à la fois précurseur et stable dans la gestion de son quotidien et de ses activités.

Précurseur car il est le seul club de Gironde à bénéficier de deux terrains de Air Bad, la spécialité extérieure du badminton, terrain où posent d'ailleurs, sur notre photo, Ludovic Moulinier, le président et Vincent Merlin, le vice-secrétaire.

Mais c'est au quotidien que cette association guïtraude montre toute sa ferveur, dans une ambiance familiale et d'une constante bonne humeur :

« Nous comptons actuellement, explique Ludovic Moulinier, 25 licenciés jeunes et 21 adultes qui viennent pratiquer au gymnase des Gueytines, lors de quatre créneaux du mardi au vendredi. Nous organisons également des tournois comme les 12 et 13 mars pour les jeunes et vétérans ».

C'est aussi la convivialité à toute épreuve avec chaque année des moments festifs importants : la Nuit du bad en juin, la galette des rois en janvier, etc...

**Si le badminton vous intéresse :**  
06 22 93 42 07  
levolantdelisle@gmail.com  
www.volant-isle.org

## LE GYMNASSE PRÉSENTÉ À SES USAGERS LE 18 JANVIER

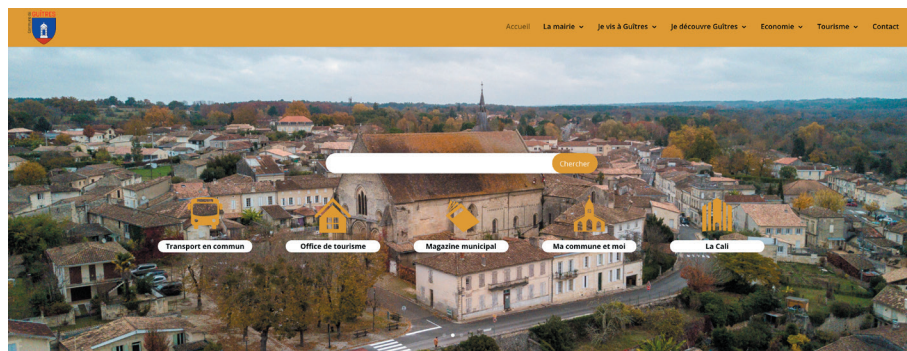
Les travaux de rénovation du gymnase démarreront dans quelques semaines selon un programme défini avec la maîtrise d'oeuvre, le cabinet d'architectes C+M architectes de Jonzac.

Dans un premier temps, la rénovation portera sur la salle omnisports puis sur le dojo et enfin les vestiaires et sanitaires.

Les utilisateurs du gymnase (Collège, associations) sont ainsi conviés, le **mardi 18 janvier à 19h en mairie de Guïtres**, à une présentation de cette rénovation et du chantier afin de pouvoir recueillir leur avis.



## GUÏTRES SUR LA TOILE



### Actualités à la une

Restauration et mise en valeur de l'Abbatiale Notre-Dame

### www.guîtres.fr : telle est l'adresse du nouveau site internet de la commune.

Il n'est toutefois pas encore totalement finalisé puisque plusieurs pages doivent encore être actualisées et des documents chargés afin que chacun puisse y accéder sans avoir à se déplacer en mairie (état-civil, urbanisme...)

L'objectif est que le site soit opérationnel pour la saison estivale et puisse être un nouvel élément d'attractivité pour la commune.

## LES P'TITS CHIENS AUX P'TITS SOINS

### Depuis 22 ans, Émilie Baudrot prend soin des chiens de Guîtres (et d'ailleurs...).



D'abord installée avenue de l'Isle puis, depuis deux ans, 15 rue Notre-Dame (La Calypso), cette Guïtraude, « enfant du pays » (son grand-père, Guy Déhaut, a été conseiller municipal de Guîtres) toilette les animaux de compagnie, désormais les chiens de moins de 25kg uniquement : « De la tonte au démêlage, dit-elle, en passant par les coupes

ciseaux, les épilations ou les bains, les chiens sont mon quotidien. »

Émilie a plus d'une corde à son arc. Elle est l'auteurice d'un livre pour enfants (encore disponible à la vente) et également illustratrice. Son travail (le dessin de cet article en fait partie) est visible sur ses pages Facebook (lcalypsoetcompagnie.illustrations) et Instagram (la calypso illustrations).

Elle vous parlera aussi de ces activités lorsque vous irez la voir dans son salon de toilettage, sur la place du Puits Henri-IV, au 15 rue Notre Dame.

Les rendez-vous se prennent au **05 57 69 23 32** ou par message sur la page **f La Calypso**

## C'EST NOUVEAU

« Clean », comme **Nathan Ménard**. Guïtraud, Nathan Ménard, vient de lancer son activité de nettoyage dans notre commune : « *Je suis très fier, explique-t-il, de suivre les traces de mon père en tant que chef d'entreprise qui lui-même a grandi à Guîtres* ». Nathan voulait rendre service et lancer une activité qui n'existait pas à Guîtres. « *Je me déplace à domicile pour le lavage intérieur et extérieur des véhicules et le traitement des tâches et odeurs pour le mobilier d'intérieur !* » Il frotte, frotte, frotte... et c'est efficace !



Renseignements, tarifs et réservations au **06 77 51 04 12**

La « Fourchette » sur les dents. La pandémie n'a pas été simple à gérer pour Ingrid et Frédéric Carmona, de la « Fourchette de Guîtres » qui revient sur le devant de la scène avec un nouveau site web ([www.lafourchettedeguitres.fr](http://www.lafourchettedeguitres.fr)) et de nouvelles conceptions culinaires : « *Nous voulons faire découvrir une cuisine originale et locale. Nous souhaitons offrir un service de qualité répondant à une demande croissante.* » « La Fourchette » propose désormais la livraison et le « *click and collect* » de leurs repas à venir récupérer après commande au 13 rue de l'Église à Guîtres.

Il suffit de commander son repas avant 10h30 pour être livré le midi. « *Click and collect* » le mercredi soir, vendredi soir et dimanche soir jusqu'à 20h.



# LA PHOTO DES GUÎTRAUDS



SI, VOUS AUSSI, VOUS DÉSIREZ NOUS FAIRE PARVENIR VOS PHOTOS POUR PARUTION DANS « DE BONNES SOURCES », MERCI DE NOUS LES ENVOYER PAR MAIL : [lemaire@guitres.fr](mailto:lemaire@guitres.fr)

## • Agenda

**Samedi 15 janvier** : Lancement du concours de nouvelles d'Amibib

**Mardi 18 janvier** : Réunion de concertation avec les usagers du gymnase des Gueytines

**Samedi 22 janvier** : Galette des Rois du Volant de l'Isle (badminton) au Souvenir

**Samedi 5 février** : Balade urbaine avec les urbanistes suivant le projet urbain de Guîtres, pour donner votre avis, vos remarques, vos besoins.

**Du 14 au 19 février** : Stage théâtre pour les enfants avec le collectif « Y'en a mare » (renseignements auprès de Marianne Lavallée, adjointe à la culture)

**Samedi 19 février à 14h** : Assemblée Générale de l'association des Amis du Train de la Vallée de l'Isle au Souvenir

**Samedi 5 et dimanche 6 mars** : Représentations du Théâtre des Deux Rivières

## • État civil

### NAISSANCES

- ➔ Antonin BRUN 12 septembre
- ➔ Pablo SERNA 11 octobre
- ➔ Esmée PORCHERON JACQUIER 17 octobre
- ➔ Luna SEURIN TAVARES 20 octobre

### MARIAGES

- ➔ Véronique MÜNZER et Gilles RULA 9 octobre
- ➔ Chrystel BONNAMI et Éric TIROLE 30 octobre

### DÉCÈS

- ➔ Jean PÉRIER 20 octobre
- ➔ Paulette BUISSON épouse FROMENTIER 3 décembre



*Ce cliché a été capté par Jean-François Téoulé lors de la cérémonie du 11 novembre devant le Monument aux Morts.*

*Les Jeunes Sapeurs Pompiers rehaussaient la cérémonie de leur présence : du sérieux, de l'émotion même pour les plus jeunes.*

*Ils sont les relais de la mémoire.*

## D'hier à aujourd'hui...



Cette fois, pas d'années ou de décennies entre les deux photos. Seulement 24 heures séparent ces deux clichés, avant et après le passage des « cordistes » de la société EXTREM qui ont, lors du mois de novembre « démoussé » la toiture de la nef de l'Abbatiale. Parfois, de dix à quinze centimètres de mousse et de fientes ont dû être enlevés. Le résultat est édifiant